



PRÉFET DU BAS-RHIN

**DIRECTION DES
COLLECTIVITES LOCALES**

**Bureau de l'Environnement et
des procédures publiques**

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

du **30 MARS 2011**

**prescrivant l'ouverture d'une enquête publique dans le cadre de l'élaboration du plan
de prévention de risques technologiques relatif aux installations classées pour la
protection de l'environnement, exploitées par la société DOW AGROSCIENCES, à
Drusenheim.**

**LE PRÉFET DE LA RÉGION ALSACE
PRÉFET DU BAS-RHIN**

VU le code de l'environnement, et notamment, les articles L.515-15 à L.515-26 ; R.515-39 à R.515-51 ; R.123-1 à R.123-33 ; R.511-9 ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 30 octobre 2009, prescrivant l'élaboration d'un plan de prévention des risques technologiques générés par les activités de la société Dow Agrosciences, sur la commune de Drusenheim ;

VU la décision du président du tribunal administratif de Strasbourg en date du 10 janvier 2011 portant nomination de Monsieur Pierre FROMM, en qualité de commissaire enquêteur ;

SUR proposition du Secrétaire Général de la préfecture du Bas-Rhin,

ARRÊTE

Article 1 :

Une enquête publique d'un mois est prescrite dans le cadre de l'élaboration du plan de prévention de risques technologiques, relatif aux installations exploitées par la société Dow Agrosciences, à Drusenheim . Elle se déroulera du **28 mars 2011** au **28 avril 2011** inclus.

Article 2 :

Le dossier relatif à ce projet comprenant notamment une note de présentation, le périmètre d'exposition aux risques, un règlement, des recommandations tendant à renforcer la protection des populations, le bilan de la concertation et les avis émis par les personnes et organismes associés, sera déposé pendant la période de l'enquête publique en mairie de Drusenheim, siège de l'enquête, où le

public pourra en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ouvert à cet effet ou les adresser, par écrit, au commissaire enquêteur en mairie de Drusenheim ou à son adresse personnelle.

Article 3 :

Monsieur Pierre FROMM, chef d'exploitation pétrolière retraité, demeurant 15 rue Saint-Vincent, 67500 Haguenau, recevra personnellement le public :

- **Lundi 28 mars 2011 de 9h à 12h , en Mairie de Drusenheim;**
- **mardi 5 avril 2011 de 15h à 18h, en Mairie de Drusenheim;**
- **samedi 16 avril 2011 de 9h à 12h, en Mairie de Drusenheim;**
- **mercredi 20 avril 2011 de 9h à 12h , en Mairie de Drusenheim;**
- **jeudi 28 avril 2011, de 15h à 18h , en Mairie de Drusenheim;**

Article 4 :

Un avis annonçant cette enquête sera affiché en mairie de Drusenheim, ainsi qu'en sous-préfecture de Haguenau.

Article 5 :

Après la clôture de l'enquête, le dossier d'enquête tel que prévu à l'article 2, le registre d'enquête publique, les observations adressées par écrit pendant la durée de l'enquête et le certificat d'affichage de la commune, seront retournés en préfecture du Bas-Rhin.

Article 6 :

L'enquête publique, objet du présent arrêté, s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du plan de prévention des risques technologiques relatif aux installations exploitées à Drusenheim par la société Dow Agrosciences.

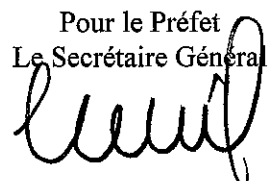
A l'issue de l'enquête, le Préfet de la Région Alsace, Préfet du Bas-Rhin, se prononcera sur l'approbation de ce plan par arrêté préfectoral.

Des informations complémentaires peuvent être demandées auprès de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Alsace, ainsi que de la Direction Départementale des Territoires du Bas-Rhin.

Article 7 :

Le Secrétaire Général de la Préfecture du Bas-Rhin,
Le Maire de Drusenheim et la Sous-Préfète de Haguenau ;
ainsi que le commissaire enquêteur,

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont ampliation sera adressée à la société Dow Agrosciences.

Le Préfet
Pour le Préfet
Le Secrétaire Général

Michel THEUIL

PRÉFECTURE DU BAS-RHIN

**DIRECTION DES COLLECTIVITES LOCALES
BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PROCEDURES PUBLIQUES**

☎ 03 88 21 62 77

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES

ENQUÊTE PUBLIQUE D'UN MOIS

AVIS

PAR ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU **28 MARS 2011**, UNE ENQUÊTE PUBLIQUE D'UN MOIS, DU **28 MARS 2011 AU 28 AVRIL 2011** INCLUS A ÉTÉ PRESCRITE DANS LE CADRE DE L'ÉLABORATION DU PLAN DE PRÉVENTION DE RISQUES TECHNOLOGIQUES, RELATIF AUX INSTALLATIONS EXPLOITÉES PAR LA SOCIÉTÉ DOW AGROSCIENCES, À DRUSENHEIM

M. PIERRE FROMM, CHEF D EXPLOITATION PETROLIRE RETRAITÉ, DEMEURANT 15 RUE SAINT VINCENT 67500 HAGUENAU, A ÉTÉ DÉSIGNÉ EN QUALITÉ DE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR.

PENDANT LA DURÉE DE L'ENQUÊTE, LE DOSSIER RÉGLEMENTAIRE COMPORTANT NOTAMMENT UNE NOTE DE PRÉSENTATION, LE PÉRIMÈTRE D'EXPOSITION AUX RISQUES, UN RÈGLEMENT, DES RECOMMANDATIONS TENDANT À RENFORCER LA PROTECTION DES POPULATIONS, LE BILAN DE LA CONCERTATION ET LES AVIS ÉMIS PAR LES PERSONNES ET ORGANISMES ASSOCIÉS À L'ÉLABORATION DU PLAN, SERA DÉPOSÉ EN MAIRIE DE DRUSENHEIM, SIÈGE DE L'ENQUÊTE OÙ LE PUBLIC POURRA EN PRENDRE CONNAISSANCE AUX JOURS ET HEURES HABITUELS D'OUVERTURE DES BUREAUX, ET CONSIGNER SES OBSERVATIONS SUR LE REGISTRE OUVERT À CET EFFET, OU LES ADRESSER PAR ÉCRIT AU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR EN MAIRIE DE DRUSENHEIM OU À SON ADRESSE PERSONNELLE.

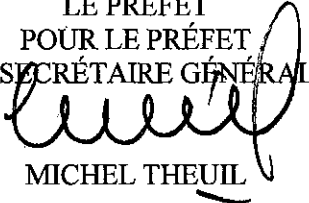
LE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR RECEVRA LES DÉCLARATIONS ÉVENTUELLES SUR LE DOSSIER AUX DATES SUIVANTES :

- **LUNDI 28 MARS 2011 DE 9H A 12 HEURES, EN MAIRIE DE DRUSENHEIM;**
- **MARDI 5 AVRIL 2011 DE 15H A 18 HEURES, EN MAIRIE DE DRUSENHEIM;**
- **SAMEDI 16 AVRIL 2011 DE 9 A 12 HEURES, EN MAIRIE DE DRUSENHEIM ;**
- **MERCREDI 20 AVRIL 2011 DE 9H A 12H HEURES, EN MAIRIE DE DRUSENHEIM**
- **JEUDI 28 AVRIL 2011, DE 15H 18H HEURES, EN MAIRIE DE DRUSENHEIM**

A LA FIN DE L'ENQUÊTE, LE DOSSIER COMPRENANT LES CONCLUSIONS POURRA ÊTRE CONSULTÉ A LA PRÉFECTURE DU BAS-RHIN (BUREAU B214).

A L'ISSUE DE L'ENQUÊTE, LE PRÉFET DE LA RÉGION ALSACE, PRÉFET DU BAS-RHIN, SE PRONONCERA SUR L'APPROBATION DE CE PLAN PAR ARRÊTÉ PRÉFECTORAL.

DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES PEUVENT ÊTRE DEMANDÉES AUPRÈS DE LA DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT AINSI QUE DE LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DU BAS-RHIN.

LE PRÉFET
POUR LE PRÉFET
LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

MICHEL THEUIL